

PRFB GT4 « Compétences »

- DOCUMENT DE TRAVAIL janvier 2018 -

Plusieurs fiches actions pourront être complétées (budget prévisionnel / indicateurs de suivi / prise en compte des enjeux environnementaux).

- ⇒ ENJEU N°1 : Améliorer l'attractivité des métiers et des formations de la filière Forêt-Bois
- ⇒ ENJEU N°2 : Améliorer la compétitivité des entreprises
- ⇒ ENJEU N°3 : Anticiper et accompagner les nouvelles technologies, l'innovation et les besoins de formation
- ⇒ ENJEU N°4 : Mieux intégrer la filière forêt bois dans les politiques des territoires, et renforcer les liens entre les territoires et les acteurs de la filière

Remarque préalable : Un lien régulier devra être établi entre l'ensemble des actions présentées ci-dessous et celles résultant de la feuille de route du Campus des Métiers et des Qualifications Forêt Bois de Nouvelle-Aquitaine. L'action « dresser un état des lieux de l'existant des réseaux et des outils de communication au niveau national et régional » (cf. GT4 FA7) retenue suite aux discussions AFOM comptait parmi celles figurant dans la Feuille de route du Campus. Les résultats seront donc également suivis dans le cadre du PRFB.

⇒ ENJEU N°1 : Améliorer l'attractivité des métiers et des formations de la filière Forêt-Bois

La filière forêt bois, aussi bien sur les secteurs forestiers qu'industriels doit relever plusieurs défis en matière de compétences, formations, métiers, emplois :

- La plupart des métiers sont liés à des fonctions de production faisant partie d'une économie qui a une image traditionnelle auprès des jeunes et donc moins valorisante que les secteurs économiques émergents.
- La quasi-totalité des entreprises sont situées dans des zones rurales. Elles ont un rôle important dans l'équilibre des territoires mais la main d'œuvre y est plus rare qu'en zone urbaine et cette situation entraîne des difficultés de recrutement.
- Les métiers forestiers se déroulent souvent dans la nature, en extérieur et dans un certain isolement. Ce sont des métiers qui nécessitent de l'autonomie, c'est aussi un avantage pour les personnes qui recherchent le contact de la nature et qui ont le goût de travailler pour l'environnement.
- Les métiers industriels, comme dans l'ensemble de l'industrie, souffrent d'une image vieillissante, comprenant des tâches répétitives voire pénibles. Ils ont pourtant fortement évolué et l'automatisation des process ainsi que l'organisation du travail orientent ces métiers vers des fonctions plus complexes nécessitant plus de polyvalence.

Il est donc pertinent de proposer un plan d'action avec deux objectifs principaux :

- Lancer une étude prospective sur la situation en matière d'emplois et son évolution dans les entreprises de la filière (éléments factuels et quantifiés) qui permettront d'orienter les actions à mener dans le cadre du PRFB (cf. GT4 FA1) ;
- Mettre en œuvre des actions de promotion et de communication sur l'attractivité des métiers en mobilisant en synergie les organisations de la filière, les entreprises et les centres de formation (cf. GT4 FA2).

- OBJECTIF 1 : Apporter des arguments sur l'emploi et les conditions d'exercice des métiers de la filière Forêt-Bois

Une étude prospective Emploi Formation a déjà été menée en 2007 par la FIBA sur la région Aquitaine et un certain nombre d'actions ont été déclinées sur le territoire au regard des conclusions de cette étude.

Depuis 2007, la filière et les relations entre les différents acteurs ont évolué. Les métiers et de nouvelles compétences se sont développés. Le territoire s'est élargi avec 3 régions parties prenantes.

Engager une nouvelle étude prospective emploi formation (cf. [GT4 FA1](#)) permettra d'actualiser les données existantes et d'élargir les données à l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine. Réaliser une étude prospective des emplois et des qualifications permettra aussi :

- de dresser un état des lieux de la filière régionale notamment en termes d'emplois et de compétences ;
- de quantifier les besoins quantitatifs et qualitatifs en main d'œuvre à courts et moyens terme, afin de mettre en place un plan d'action pour maintenir la compétitivité de la filière forêt bois.

- OBJECTIF 2 : Communiquer sur les métiers et les formations de la filière Forêt-Bois

Pour palier au manque d'attractivité de la filière du point de vue des emplois, il sera important d'attirer de nouvelles compétences et de donner une meilleure visibilité à la filière comme levier de développement économique et d'attractivité des territoires.

La valorisation des métiers de la filière forêt-bois est essentielle. Pour cela, il faut mieux communiquer sur l'importance économique de la filière forêt bois en Nouvelle Aquitaine et son impact sur l'emploi. En outre, les centres de formation et les entreprises devront renforcer leurs échanges afin que les centres de formation puissent mieux connaître les besoins des entreprises.

Une meilleure visibilité sur les offres / candidats sera également indispensable. L'initiative Bourse emploi des interprofessions est un des leviers en faveur d'une meilleure visibilité au niveau des offres d'emplois.

Il sera important d'encourager l'apprentissage car ce dispositif de formation permet une bonne intégration au sein des entreprises.

Les actions visant à « Accroître l'attractivité métier (communication - agir sur le grand public, les entreprises, les prescripteurs) » sont nombreuses (cf. [GT4 FA2](#)).

Plus globalement, dans le cadre de la réforme à venir en matière de formations, il sera important d'avoir une attention particulière sur la simplification de la formation professionnelle, notamment en matière de démarches administratives liées à la constitution de demandes de financement des OPCA.

⇒ ENJEU N°2 : Améliorer la compétitivité des entreprises

L'évolution des marchés, des technologies de l'information, et des process industriels nécessitent une montée en compétences de l'ensemble des salariés de la filière. Les entreprises doivent évoluer vers plus de valeur ajoutée et de services associés aux produits. Elles doivent aussi être de plus en plus réactives et produire dans un contexte très évolutif. Les ressources humaines et les compétences au sein des entreprises représentent des facteurs stratégiques clés pour le maintien et le développement des entreprises de la filière. Il est donc essentiel d'accompagner les entreprises dans cette évolution.

OBJECTIF : Renforcer les méthodes de management

La fonction RH dans la filière est globalement peu structurée. Peu d'entreprises disposent d'une personne dédiée sur la fonction RH et/ou formation.

Cette fonction s'apparente plus à une gestion administrative du personnel qu'à une réelle fonction RH. La maturité de la fonction RH est souvent liée à la taille de l'entreprise. Ainsi, les entreprises qui se situent le plus en aval de la filière avec des tailles d'effectifs plus élevés sont souvent celles qui disposent d'une fonction RH plus mature.

Le travail initié depuis 2 ans pour professionnaliser la fonction RH au sein des TPE /PME notamment a permis de créer « un groupe social » qui commence à se structurer et à collaborer. Il s'agit d'animer ce réseau, de l'élargir à un plus grand nombre d'entreprises et de favoriser les échanges ainsi que la collaboration (cf. [GT4 FA3](#)).

L'enjeu est la prise de conscience de l'importance d'une bonne gestion du capital humain au sein des entreprises pour accompagner les mutations économiques et accroître la compétitivité de la filière.

⇒ ENJEU N°3 : Anticiper et accompagner les nouvelles technologies, l'innovation et les besoins de formation

OBJECTIF : Disposer d'une gestion Prévisionnelle des Emplois et accompagner la montée en compétences

La concurrence internationale toujours plus vive et, dans le même temps, les nouvelles exigences sociales et environnementales, conduisent les entreprises à évoluer vers de nouveaux modes de production basés sur la diffusion de nouveaux outils numériques et même l'introduction de technologies de rupture. Les nouveaux modes de production qui visent à fabriquer dans un temps plus court, plus proprement, parfois « sur mesure » à la demande des clients, mais aussi à offrir un cadre sécurisé favorisant le bien-être au travail, impliquent :

- une réorganisation profonde du travail ;
- une élévation des qualifications de tous les salariés ;
- l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles exigences en matière de compétences.

Le fait de mener un plan d'actions pour accompagner l'emploi, maintenir et développer les compétences des entreprises (futur accord cadre régional - [GT4 FA4](#)) contribuera à favoriser les évolutions des entreprises.

⇒ ENJEU N°4 : Mieux intégrer la filière forêt bois dans les politiques territoriales et renforcer les liens entre les territoires et les acteurs de la filière

- OBJECTIF 1 : Maintenir un tissu d'entreprises viables en milieu rural

Certaines entreprises pourtant bien implantées sur le territoire, présentant un bilan financier positif et un potentiel de développement conséquent ne parviennent pas à trouver de repreneurs. Faciliter la transmission des entreprises (ETF, scieries, etc.) devra compter parmi les actions prioritaires à mettre en place dans le cadre du PRFB ([GT4 FA5](#)).

- OBJECTIF 2 : Former les propriétaires forestiers privés, les gestionnaires forestiers et les élus (propriétaires forêt publique, aménageurs, prescripteurs)

a) Les propriétaires privés

En Nouvelle-Aquitaine, 93% de la surface forestière est privée. Si l'on souhaite disposer d'une forêt productive et gérée durablement il faut conduire des actions de développement ; il s'agit essentiellement d'orienter, d'informer, de former, de conseiller et d'accompagner les sylviculteurs dans la gestion de leurs forêts. Les actions sont présentées dans la fiche **GT4 FA6**. Pour toutes ces actions, l'animation est essentielle. Le conseil individuel et collectif est apporté soit sur l'ensemble de la Région, soit sur un territoire forestier déterminé.

- L'animation transversale forme la base du développement forestier

Les organismes de développement recueillent, produisent, vulgarisent et diffusent de l'information technique à destination des sylviculteurs, des syndicats de sylviculteurs, des entrepreneurs de travaux, des coopératives, des experts forestiers et des gestionnaires.

Tous les sujets intéressant la gestion des forêts privées sont abordés : sylviculture, économie, santé des forêts, prévention et gestion des risques, protection de l'environnement, développement durable ou encore aménagement du territoire.

Afin d'assumer cette mission transversale, les organismes de développement collaborent avec différents instituts de recherche, assurent un travail de veille technique, mettent en place et suivent des références sylvicoles et des parcelles expérimentales.

Ils élaborent des supports de communication : posters, plaquettes, lettres d'information, rapports d'étude, guides techniques, mémentos, vidéos pédagogiques, etc...

Ils utilisent différents canaux de diffusion de l'information: réunions techniques, tournées sur le terrain, diffusion directe par courrier ou messagerie électronique, sites web, etc...

Cette action permet de créer une information de fond et constitue une action de long terme en perpétuels renouvellement et adaptation, en fonction des connaissances nouvelles et des innovations sylvicoles mais aussi des technologies de l'information.

- Les animations territoriales dynamisent les filières locales

L'animation territoriale consiste à faire une action volontariste en direction des propriétaires forestiers sur un secteur géographique limité et bien identifié.

Elle est limitée dans le temps mais se déroule généralement sur plusieurs années (3 à 5 ans en moyenne).

Elle fait appel à des sources de financement variées : fonds européens, collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseils Départementaux, Communautés de Communes), fonds d'État.

Le but est de (re)mobiliser les propriétaires sur la gestion de leur forêt pour renforcer la récolte et améliorer les peuplements, informer et former les propriétaires, améliorer le foncier lorsque c'est possible.

L'intermédiation gratuite proposée par les organismes de développement entre les propriétaires et les entreprises est une garantie de confiance, indispensable à la réussite de l'action. Cette intermédiation est aussi bénéfique pour les entreprises en leur évitant des coûts de recherche de chantier et de démarchage non négligeables.

Le travail d'animation de proximité permet aussi un important travail de dialogue avec les élus locaux et les agents du territoire. Ceci permet de travailler sur la place de l'activité forestière et de la filière de transformation

du bois dans les projets locaux ainsi que sur l'acceptabilité des travaux forestiers. Suivant les spécificités locales cette action peut prendre beaucoup d'importance dans l'atteinte des objectifs.

b) Les élus

Les élus sont également des acteurs incontournables de la filière forêt-bois. L'élu a un rôle majeur à jouer concernant la gestion et la valorisation des forêts, qu'elles soient communales ou non. Au regard de ces multiples compétences, les élus sont amenés à prendre des décisions qui peuvent avoir en effet un impact sur la filière forêt-bois :

- en tant que propriétaire de forêt publique, les communes forestières jouent un rôle majeur dans la gestion durable de leur forêt. Les décisions prises lors de la commercialisation de leur bois peut également avoir un impact sur la filière locale (sécurisation des entreprises locales...). Bien que la forêt privée domine globalement à l'échelle de la région, la densité de forêt publique peut varier fortement selon les types de massifs forestiers. En proportion de surface boisée, le taux de forêt publique monte à plus de 30% dans le Médoc et le Piémont pyrénéens, et à 70% dans les Pyrénées (zone montagne). Par ailleurs, à l'échelle d'un territoire de projet, d'un département, d'une région, les élus tiennent également un rôle fondamental :

- en matière d'aménagement du territoire et du développement durable en prenant en compte la filière forêt-bois dans les documents d'urbanisme (*les documents d'urbanisme tels que les SCOT et PLU sont des outils de planification stratégique où la forêt doit avoir toute sa place*), en accompagnant par exemple le développement des entreprises locales au profit des territoires, etc.
- en tant que prescripteur : en ayant recours au bois dans les bâtiments ou mobiliers publics, ou en tant que matériau de construction ou source d'énergie, les collectivités contribuent notamment à l'augmentation de l'usage du bois (ressource renouvelable répondant aux enjeux de séquestration du carbone,..), et au maintien voir au développement des emplois et des savoir-faire locaux, que l'on retrouve essentiellement en milieu rural.

c) Les gestionnaires forestiers (experts, coopératives, GFP, etc.)

Ils accompagnent les propriétaires dans le choix de leurs objectifs et dans la mise en œuvre des coupes et des travaux. Il est important qu'ils puissent être informés et formés dans tous les domaines de la gestion forestière (documents de gestion durable, itinéraires sylvicoles, zonages...). Ces moments privilégiés de rencontres et d'échanges sont également l'occasion de valoriser le réseau de références et d'expérimentation.

Il sera donc important de conduire l'action suivante : Former les propriétaires forestiers privés, les gestionnaires forestiers et les élus (propriétaires forêt publique, aménageurs, prescripteurs) (GT4 FA6). Outre les formations à dominante technique, il sera nécessaire de réfléchir à la façon d'intégrer les attentes sociétales et de favoriser la communication. Un lien pourra être effectué avec les actions du GT5 « Territoires et services rendus ».

Fiche action **GT4- FA1-** du programme régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine 2018-2027

Thématique : GT « Compétitivité de la filière »

Intitulé de l'action : Réaliser une étude prospective des emplois et des qualifications (domaines : exploitations forestières, sciages, panneaux)

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°1 : Améliorer l'attractivité des métiers et des formations de la filière Forêt-Bois

Objectif : Apporter des arguments sur l'emploi et les conditions d'exercice des métiers de la filière Forêt-Bois

Description qualitative et quantitative de l'action :

L'étude prospective des métiers et des qualifications permettra de :

- Rassembler et analyser les données socioéconomiques des entreprises, de l'emploi et de la formation sur une partie de la filière forêt bois Nouvelle Aquitaine : exploitations forestières, sciages et panneaux
 - Entreprises : effectifs salariés, évolution sur les 10 dernières années, pyramide des âges...
 - Centre de formation initiale et continue : effectifs, flux entrants /sortants
 - Emploi : offres et demandes d'emploi, évolution
- Étudier dans un effort d'anticipation les besoins à courts et moyens terme des entreprises en matière de formation et gestion des compétences
- Aboutir à une analyse globale de la GRH de la filière forêt bois Nouvelle Aquitaine et des préconisations en matière de gestion des compétences du personnel en poste, à recruter, à former.
- Adapter les politiques formation aux perspectives d'emploi de la filière

Démarches à conduire :

- Conception et rédaction du cahier des charges
- Appel d'offres et sélection du prestataire
- Information et implication des entreprises – relances
- Organisation et participation au Comité de pilotage
- Diffusion du document de synthèse

Secteur : Nouvelle-Aquitaine

Calendrier prévisionnel :

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

Pilote(s) : FIBA

Partenaire(s) : Bois Lim, FuturoBois, Interbois Périgord, IBF 64, ETF NA

Entreprises, centres de formation, Organisations professionnelles, OPCA, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, DRAAF, DIRECCTE, Aquitaine Cap métiers, Rectorat, Interprofessions

Bénéficiaires :

Exploitations forestières, sciages et panneaux Nouvelle Aquitaine

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

Indicateurs de résultats – suivi :

Livrable de l'étude sous forme de rapport

Prise en compte des enjeux environnementaux :

Intitulé de l'action : Accroître l'attractivité des métiers de la filière Forêt Bois : agir sur le grand public, les entreprises, les prescripteurs

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°1 : Améliorer l'attractivité des métiers et des formations de la filière Forêt-Bois

Objectif : Communiquer sur les métiers et les formations de la filière Forêt-Bois

Description qualitative et quantitative de l'action :

Répertorier l'ensemble des lieux physiques dont dispose la filière pour la promotion de la filière et des métiers.

Carte interactive des lieux formations filière forêt bois Nouvelle Aquitaine

Carte interactive des entreprises sylviculture exploitation transformation maillant la nouvelle Aquitaine

Répertorier l'ensemble des outils «institutionnels» dont dispose la filière pour la promotion de la filière et des métiers : revue ONISEP, Nouveau site sur les métiers metiers-foret-bois.org...

Répertorier l'ensemble des actions engagées pour la promotion des métiers dans les différents territoires de la Nouvelle Aquitaine.

Apprécier Estimer sur les réseaux sociaux la présence de la filière pour la promotion de la filière et des métiers : Facebook, instagram tweeter, autre.... De quoi dispose-t-on comme outils de promotion en Nouvelle Aquitaine ?

Actions sur les réseaux à déployer

Créer des outils de communication et de promotion utilisables dans différentes manifestations :

- Film sur les métiers de la transformation
- Brochure répertoriant l'ensemble des établissements et formation en Nouvelle Aquitaine à diffuser dans les entreprises, prescripteurs

Interventions directes auprès des jeunes (salon de l'orientation, classes de 3^{ème}, etc.)

Interventions via les réseaux sociaux auprès des jeunes (à créer ?)

Rencontre avec les prescripteurs - participation à des réunions pour présenter nos métiers et besoins (MILO, Pole emploi, proviseurs, notamment)

Organiser des rendez-vous ciblés vers les prescripteurs de chaque territoire d'action, des rencontres départementales

Mobiliser les chefs d'entreprise pour qu'ils participent à des manifestations à destination des jeunes et demandeurs d'emploi (exemple : réunions organisées par les EMA (Espace métiers))

Organisation d'événements dans le cadre de la **semaine de l'Industrie** et les Labelliser pour une meilleure visibilité

Promotion du coup de projecteur de « l'arbre à la planche » (Aquitaine Cap Métiers) et étudier d'un deuxième coup de projecteur qui viendrait en prolongement du second pour montrer l'importance et la diversité des possibilités d'évolution dans la filière.

Soutien aux différents CFA, CFPPA pour le recrutement d'apprentis, stagiaires
(le CFA des Industries 16 demandes d'entreprises non pourvues à la rentrée 2017)

Entretien des liens étroits avec les CFA, CFPPA de la filière avec une participation plus active aux conseils de perfectionnement, de centre ou autres réunions.

Travail étroit avec le Campus des métiers forêt bois et coordination des actions.
En présentiel, sur les réseaux

Secteur : Nouvelle-Aquitaine

Calendrier prévisionnel : à définir collectivement

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

Pilote(s) : EPLEFPA Meymac Bazas Landes

Partenaire(s) : *CFPPA /CFA Régionaux Forestiers Bazas Meymac Sabres* , CFAI landes, interprofessions, CRANA, Campus des Métiers et des Qualifications Forêt-Bois.

Bénéficiaires : Publics scolaires, public jeune issu des Missions Locales, Demandeurs d'emploi

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

A définir collectivement. Événementiel sur les réseaux sociaux ?

Indicateurs de résultats – suivi :

Nombre d'apprenants entrant en formation

Nombre d'apprenants démarchant les structures pour chercher de l'information

Prise en compte des enjeux environnementaux :

Intitulé de l'action : Professionaliser la fonction RH au sein des entreprises et mutualiser la fonction RH pour les plus petites entreprises

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°2 : Améliorer la compétitivité des entreprises

Objectif : Renforcer les méthodes de management

Description qualitative et quantitative de l'action :

Plusieurs démarches devront être conduites pour :

- Favoriser et encourager le développement de la collaboration interentreprises – mise en place de passerelles interentreprises
- Mutualiser les bonnes pratiques
- Développer les formations collectives des chefs d'entreprises ou personnes en charge des RH
- Accompagner les entreprises dans leurs investissements et les mutations économiques

Pour cela, les actions seront les suivantes :

- Consolidation et animation du « groupe social » (multiplication des échanges, mutualisation des savoirs faire et compétences)
- Organisation de réunions thématiques (formation, thématiques spécifiques)
- Poursuite des visites en entreprises et accompagnement personnalisé des entreprises (diagnostic RH, soutien à l'élaboration du plan de formation, accompagnement sur le choix du dispositif à mobiliser)
- Diffusion régulière d'informations sociales (ordonnances Macron, réforme de la formation professionnelle)
- Soutien au recrutement

Secteur : Poursuite des actions conduites sur l'ex-Aquitaine. Réfléchir à étendre ensuite à la Nouvelle-Aquitaine

Calendrier prévisionnel :

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

Pilote(s) : FIBA pour l'ex Aquitaine

Partenaire(s) :

Bénéficiaires :

Chefs d'entreprise, responsable RH, gestionnaire du personnel de TPE/PME, OPCA

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

Indicateurs de résultats – suivi : <ul style="list-style-type: none">• Organisation de réunions sociales dont 1 sur le département de la Dordogne• Organisation de formations sur des thématiques spécifiques avec des intervenants externes• Visites d'entreprises• Diffusion de news sociales
Prise en compte des enjeux environnementaux :

Intitulé de l'action : **Mener un plan d'actions pour accompagner l'emploi, maintenir et développer les compétences des entreprises (futur accord-cadre régional)**

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°3 : Anticiper et accompagner les nouvelles technologies, l'innovation et les besoins de formation

Objectif : Disposer d'une gestion prévisionnelle des emplois et accompagner la montée en compétences des salariés

Description qualitative et quantitative de l'action :

Cette action vise à mener une **démarche partenariale de structuration de filière à l'appui du déploiement d'actions portant sur les sujets RH, formation, et compétences dans les entreprises**. Cette démarche doit être engagée avec les branches professionnelles en intégrant notamment les actions suivantes :

- Rencontres régulières avec les chefs d'entreprises ou responsables RH pour recueillir les besoins des entreprises en termes d'emplois et de formation (rencontres physiques ou des échanges téléphoniques)
- Faire la promotion du diagnostic RH dans les entreprises voire une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Promouvoir le recours à l'alternance : sensibilisation des entreprises - soutien à la recherche de candidats
- Poursuite du travail engagé pour l'élaboration de formations certifiantes CQPI ou de formations éligibles à l'inventaire (validation FNB)
- Travail avec les CFA de la filière pour :
 - Élargir son offre de formations afin de répondre aux besoins des entreprises (maintenances notamment)
 - Promouvoir l'utilisation du simulateur de sciage et de l'outil de E Learning comme outil de formation dans les entreprises.
- Développer le conseil individualisé sur les dispositifs de formation mobilisables.

L'objectif est d'accompagner les entreprises dans leurs besoins en formation et faire progresser le niveau de compétences des actifs de la filière pour anticiper les mutations économiques.

La filière bois aquitaine s'est engagée dans ce type de travaux aux lendemains de la tempête Klaus. Un accord-cadre régional de développement de l'emploi et des compétences dans les secteurs de la forêt et du bois a été conclu pour la période 2009-2011 avec les principales fédérations professionnelles, les organisations syndicales de salariés, les organismes paritaires collecteurs agréés des secteurs concernés (OPCA). Cet accord a bénéficié du soutien de l'État et du Conseil régional à hauteur de 1 552 648€. A titre d'illustration sur cette période 236 entreprises ont été soutenues, plus de 2000 salariés bénéficiaires (moyenne de 54h de formation par bénéficiaire). L'accord a depuis été renouvelé sur les périodes 2012-2014 puis 2015-2017. Les principaux axes d'intervention ont porté notamment sur :

- le développement de l'employabilité, de la polyvalence et des compétences métiers,

- le développement des compétences concourant à améliorer la compétitivité de la filière,

L'accord peut également intervenir au soutien de l'innovation en matière d'ingénierie pédagogique. Ce fut notamment le cas pour l'action EXPLOTIC (informatique embarqué des machines d'exploitation forestière).

L'ambition est de porter une démarche collective à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, les besoins sont nombreux en numérique, en organisation du travail, puis sur la stratégie et le management. Cela passera par la mise en place d'un accord cadre régional.

Secteur : région, superficie concernée ou autres

Calendrier prévisionnel : 2018-2019

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

Pilote(s) : DIRECCTE, Conseil Régional, Fédérations professionnelles

Partenaire(s) : OPCA, organismes de formation

Bénéficiaires : TPE-PME

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

Indicateurs de résultats – suivi :

Prise en compte des enjeux environnementaux :

Intitulé de l'action : Faciliter la transmission des entreprises (ETF, scieries, etc.)

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°4 : Mieux intégrer la filière forêt bois dans les politiques des territoires et renforcer les liens entre les territoires et les acteurs de la filière

Objectif : Maintenir un tissu d'entreprises viables en milieu rural

Description qualitative et quantitative de l'action :

Dans la poursuite du travail réalisé en Dordogne et en parallèle de l'étude prospective sur les emplois dans la filière (cf. GT4 FA1), l'action visera à :

- réaliser un état des lieux des entreprises à transmettre (succession, reprise ...)
- effectuer une analyse des situations, une prospective sur la grande région et par secteurs d'activité.
- fournir un ensemble de prescriptions et d'outils.

Secteur : étendre à la Nouvelle-Aquitaine

Calendrier prévisionnel :

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

Bénéficiaires :

Toutes les entreprises de la filière avec si possible un focus sur les ETF et les scieries

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

Indicateurs de résultats – suivi :

Prise en compte des enjeux environnementaux :

Intitulé de l'action : Former les propriétaires forestiers privés, les gestionnaires forestiers et les élus (propriétaires forêt publique, aménageurs, prescripteurs)

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°1 : Mieux intégrer la filière forêt bois dans les politiques des territoires et renforcer les liens entre les territoires et les acteurs de la filière

Objectif : Former les propriétaires forestiers privés, les gestionnaires forestiers et les élus (propriétaires forêt publique, aménageurs, prescripteurs)

Description qualitative et quantitative de l'action :

En Nouvelle-Aquitaine 93% de la surface forestière appartient à des **propriétaires privés**. Si l'on souhaite disposer d'une forêt productive et gérée durablement il faut conduire des actions de développement transversales ou territoriales pouvant s'appuyer sur 3 grandes thématiques :

- le déploiement des documents de gestion durable (PSG, CBPS et RTG) ;

Orienter la gestion en élaborant les schémas régionaux de gestion sylvicoles qui définissent le cadre des documents de gestion durable des forêts privées et en agréant les plans simples de gestion déposés par les propriétaires et les règlements types de gestion établis par les coopératives et les experts forestiers (activité propre au CRPF) ;

- la vulgarisation des méthodes de sylviculture qui repose sur l'organisation de réunions techniques et sur un réseau de références consacré à toutes les essences. La vulgarisation repose également sur des actions de communication (guides, plaquettes, vidéos, site web...) ;

Conseiller, former et informer en vulgarisant les méthodes de sylviculture, en perfectionnant et adaptant ces méthodes par l'expérimentation et en prodiguant une information technique auprès des sylviculteurs. Le CRPF joue aussi un rôle d'interface et de référence technique pour les enjeux en forêt privée auprès des acteurs non forestiers

- le regroupement des propriétaires et l'animation de structures de type GPF, GDF, CETEF...

Regrouper les propriétaires pour faciliter la gestion et l'exploitation de leurs forêts. Ces regroupements sont souvent issus de travaux d'animation territoriale au plus près du terrain

Les formations à la gestion forestières proposées dans le cadre des cycles FOGEFOR devront être portés à la connaissance du plus grand nombre.

De même **les élus** ont un rôle incontournable en matière de gestion et de valorisation des forêts, qu'elles soient communales ou non : ils agissent en tant que propriétaire de forêt publique, aménageur du territoire, prescripteur. L'accompagnement des élus des collectivités dans la mise en œuvre de ces compétences est alors essentiel pour disposer des informations et des outils qui leur sont nécessaires à la prise de décision ainsi qu'à l'inscription de la forêt dans la politique d'aménagement de leur territoire. Cet accompagnement passe no-

tamment par :

- la création de modules d'information/formation à destination des collectivités en partenariat avec les acteurs locaux de la filière forêt-bois sur toutes thématiques répondant aux besoins exprimés par les collectivités, ainsi qu'aux besoins de la filière forêt-bois local,
- l'organisation de sessions d'information/formation à destination des élus et agents des collectivités,
- l'édition d'outils de communication sera également envisagée afin de favoriser la diffusion des informations et des messages de sensibilisation.

Les gestionnaires forestiers (experts, coopératives, GFP...) accompagnent les propriétaires dans le choix de leurs objectifs et dans la mise en œuvre des coupes et des travaux. Il est important qu'ils puissent être informés et formés dans tous les domaines de la gestion forestière (documents de gestion durable, itinéraires sylvicoles, zonages...). Ces moments privilégiés de rencontres et d'échanges sont également l'occasion de valoriser le réseau de références et d'expérimentation

Secteur : Région Nouvelle-Aquitaine

Calendrier prévisionnel : Actions en continu sur la durée pour les propriétaires forestiers, et élus et agents des collectivités

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

CRPF NA, UR COFOR, ONF, CRANA

Bénéficiaires :

Propriétaires forestiers privés, Groupements de Production Forestière, Groupements de développement forestier, Centres d'études et d'Expérimentation Forestières, gestionnaires forestiers.

Élus et agents des collectivités territoriales de la Nouvelle-Aquitaine. Les formations peuvent également être élargies aux agents de développement, représentants des professionnels et techniciens de la forêt et du bois afin de permettre à l'ensemble des acteurs de la filière de se rencontrer et d'échanger sur les enjeux et les projets pour le territoire.

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

Indicateurs de résultats – suivi :

- Nouveaux DGD (forêts privées et publiques)
- Réunions techniques, stages organisés
- Sessions FOGEFOR animées
- Suivi du réseau de références
- Nombre de secteurs d'animation

- Nombre d'actions de formation réalisées
- Accompagnement des élus sur des dossiers forestiers
- Actions en faveur des gestionnaires forestiers
- Nombre d'élus et agents des collectivités formés
- Création d'un réseau d'élus référents forêt-bois
- Satisfaction des acteurs (fiche d'évaluation remis à chaque participant)

Prise en compte des enjeux environnementaux :

Fiche action ad-hoc (lien avec la feuille de route du Campus des Métiers et des Qualifications Forêt Bois) du programme régional de la forêt et du bois de Nouvelle-Aquitaine 2018-2027

Thématique : GT « Compétitivité de la filière »

Intitulé de l'action : État des lieux de l'existant en matière de réseaux et d'outils de communication au niveau national et régional (action inscrite dans la feuille de route du Campus des Métiers et des Qualifications donc nécessité d'établir un lien)

Enjeux et objectifs associés :

Enjeu n°1 : Donner une plus grande visibilité de la filière, la dynamiser dans les domaines lacunaires (gestion durable de la forêt par les professionnels, éducation, recrutement et formations dans la filière)

Objectif : Mutualiser, coordonner et pérenniser les initiatives de communication nécessaires à la valorisation de la filière, imaginer de nouvelles solutions

Description qualitative et quantitative de l'action :

- Diffusion des initiatives les plus pertinentes à l'ensemble des acteurs via le réseau du campus.
- Pilotage et accompagnement des projets retenus par les commissions spécifiques.

Secteur : filière Forêt-Bois-Papier Nouvelle-Aquitaine

Calendrier prévisionnel : toute l'année

Pilote(s) de l'action et partenaires associés :

Campus des Métiers et des Qualifications Forêt Bois

Bénéficiaires : ensemble des acteurs de la filière actuels et à venir

Budget et financement prévisionnel de l'action (coûts, aides et participations pressenties) :

Indicateurs de résultats – suivi :

- Progression du recrutement dans les formations de la filière Forêt-Bois-Papier
- Baisse du nombre de postes non pourvus au sein des entreprises
- Progression du nombre de projets collaboratifs
- Augmentation du nombre de réalisations en bois (maisons, chauffage, bâtiments publics, mobilier ...) et des réflexes en faveur des produits papiers dans le cadre du développement durable.

Prise en compte des enjeux environnementaux :

Plus le grand public prendra conscience que la consommation du bois, sous toutes ses formes et dans le respect de la gestion durable, participe au bon renouvellement de ce matériau et de sa gestion, plus il sera disposé à l'utiliser et à contribuer à cet acte citoyen de protection de l'environnement.

Une forêt gérée et exploitée nous procure l'air que nous respirons. Cette perspective suffit à elle seule à nous rassurer dans l'utilisation de ce matériau : « L'arbre naît et meurt, mais la forêt demeure » (Bois.com).